

Promo Jeunes asbl

Rapport moral  
Résumé synthétique

Année 2011

### 1. FINALITÉ – OBJECTIFS

L'association a pour finalité de contribuer à l'émancipation, l'épanouissement et au développement d'une citoyenneté responsable des jeunes, tout en favorisant une participation démocratique et collectivement solidaire à leur environnement sociétal, notamment social, économique, politique et culturel.

La stratégie développée par l'association repose sur les principes d'éducation, d'apprentissage et d'échange non formels et informels appliqués dans des perspectives d'égalité, de fraternité ainsi que de cohésion, harmonie, convivialité et mixité sociales.

Ces principes impliquent de bâtir, dans la durée, des relations d'échange qui permettent des interactions positives, créatives et critiques entre les participants et entre ceux-ci et leur environnement social ; interactions susceptibles de favoriser une appréhension globale de la société, mêlant conjointement expérience individuelle et collective.

La concrétisation de cette stratégie s'opère au travers d'activités à caractère socio-culturel, socio-éducatif, socio-sportif, ludique, festif, etc.

En fonction de la nature des actions développées pour atteindre son but, l'association est autorisée à utiliser les appellations et vocables suivants :

- Promo Jeunes
- Promo Basket
- Promo Ecole
- Zoom Jeunes
- Bright Future
- Promo Sports
- Festysports
- ADSL (Action et Développement du Sport Local)
- Basket en Liberté

### 2. PHILOSOPHIE D'ACTION

La philosophie d'action de l'association se fonde sur quatre a priori axiomatiques. Il s'agit là d'un choix de société explicite.

#### UN A PRIORI ÉTHIQUE

Notre démarche est guidée par les fondements de la morale agnostique et de la laïcité.

La morale agnostique repose sur une pensée qui « a pour finalité la primauté de l'homme, pour instrument la raison et pour méthode le libre examen. Elle refuse toute vérité révélée et tout argument qui n'a pour lui que l'autorité<sup>1</sup>. »

Le principe de laïcité distingue ce qui est de tous, le public ; et ce qui est de plusieurs, le communautaire. Il peut se résumer dans la formule de R. Debray : « La foi oui. La foi qui fait loi, non<sup>2</sup> ».

<sup>1</sup> « Morale agnostique et Médecine des catastrophes », in Ethique et Médecine des catastrophes, Ed. du Conseil de l'Europe, 2002.

<sup>2</sup> DEBRAY Régis, « La République expliquée à ma fille », Ed. du Seuil, 1998.

---

## UN A PRIORI SOCIOLOGIQUE

Il consiste à envisager le rapport individu/société selon le modèle de l'individualisme méthodologique complexe qui consacre l'idée d'une « autotranscendance » du social qui « tient dans la coexistence apparemment paradoxale des deux propositions suivantes :

1. Ce sont les individus qui font, ou plutôt « agissent », les phénomènes collectifs (individualisme) ;
2. Les phénomènes collectifs sont (infiniment) plus complexes que les individus qui les ont engendrés, ils n'obéissent qu'à leurs lois propres (auto-organisation).

Tenir ensemble ces deux propositions permet de défendre la thèse de l'autonomie du social – l'autonomie de la société et l'autonomie d'une science de la société, c'est-à-dire sa non réductibilité à la psychologie – tout en restant fidèle à la règle d'or de l'individualisme méthodologique : ne pas faire des êtres collectifs des substances ou des sujets<sup>3</sup>. »

---

## UN A PRIORI ANTHROPOLOGIQUE

Compatible avec le précédent au sens où il l'englobe, il s'agit du paradigme du don qui oppose la règle sociale primordiale que M. Mauss nomme « la triple obligation de donner, recevoir et rendre<sup>4</sup> » à la pensée utilitariste basée sur l'intérêt.

La définition socio-anthropologique du don étant : « toute prestation de biens ou de services effectuée, sans garantie de retour, en vue de créer, entretenir ou régénérer le lien social. Dans la relation de don, le lien importe plus que le bien<sup>5</sup>. »

---

## UN A PRIORI ÉPISTÉMOLOGIQUE

Complémentaire aux deux précédents, il consiste en une appréhension « constructiviste » du savoir et de la connaissance reposant sur le postulat de J. Piaget qui affirme que « l'intelligence organise le monde en s'organisant elle-même<sup>6</sup>. ».

Il en découle que « la conception que tout individu a du monde est et reste toujours une construction de son esprit, et on ne peut jamais prouver qu'elle ait une quelconque autre existence<sup>7</sup>. ».

De ce choix découlent des conséquences éthique et esthétique - essentielles pour la problématique de l'adolescence que nous abordons – bien mises en évidence par H. Von Foerster et qu'on peut condenser sous forme de deux impératifs : « L'impératif éthique sera : Agis toujours de manière à augmenter le nombre des choix possibles. Et l'impératif esthétique : Si tu veux voir, apprends à agir<sup>8</sup>. ».

---

<sup>3</sup> DUPUY Jean-Pierre, « Introduction aux Sciences sociales – Logique des Phénomènes collectifs », Ed. Ellipses, 1992.

<sup>4</sup> MAUSS Marcel, « Essai sur le Don », Sociologie et anthropologie, PUF, 1989.

<sup>5</sup> CAILLE Alain, « Anthropologie du Don – Le tiers Paradigme », Ed. Desclée de Brouwer, 2000.

<sup>6</sup> PIAGET Jean, « La Construction du réel chez l'enfant », in Paul WATZLAWICK (direction), L'invention de la réalité, Ed. du Seuil, 1988.

<sup>7</sup> SCHRÖDINGER Erwin, « L'Esprit et la Matière », in Paul WATZLAWICK (direction), L'invention de la réalité, Ed. du Seuil, 1988.

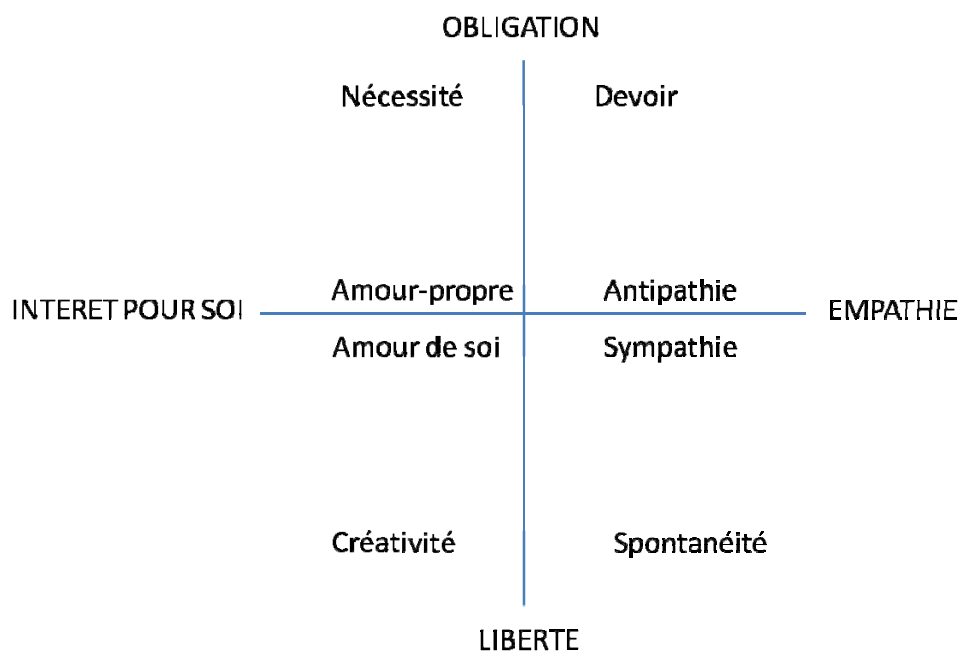
<sup>8</sup> VON FOERSTER Heinz, « La Construction d'une réalité », in Paul WATZLAWICK (direction), L'invention de la réalité, Ed. du Seuil, 1988.

### 3. FONDEMENTS THÉORIQUES

Dotés de ces quatre clés de lecture pour penser les rapports sociaux et les relations individuelles, envisageons maintenant quelle topologie de l'action appliquer aux modes de fonctionnement des jeunes pour favoriser une saine affirmation autonome de soi et, de manière corollaire, quelles sont les hypothèses de travail qui fondent ou favorisent, à notre sens, l'émergence de paroles et de projets qui font exister les jeunes.

#### 3.1. TOPOLOGIE D'ACTION

Nous l'empruntons à A. Caillé qui synthétise son approche via le schéma suivant :



« Une fois précisé que, comme nous l'avons vu, il existe deux grands types de rapport à soi (au moi plutôt), deux types d'intérêt de soi – un intérêt pour soi en quelque sorte primaire, lié au besoin et au souci de la conservation, et un intérêt pour soi médiatisé par le regard et l'imitation d'autrui (ainsi que par le désir d'en être imité) –, on peut retrouver et regrouper sous la catégorie générale de l'intérêt la distinction classique entre amour de soi et amour-propre.

Symétriquement, le pôle opposé à l'intérêt pour soi est celui de l'empathie, lui aussi susceptible de deux modalités principales contraires : la sympathie (l'aimance) et l'antipathie.

Au pôle de l'obligation, de même, il est possible de distinguer ce qui relève de la contrainte pure et simple, de la nécessité, et ce qui tient au sens du devoir, inconcevable sans introjection d'une part de liberté dans le registre de l'obligation.

Au pôle inverse de la liberté, enfin, la distinction pertinente est sans doute celle de la créativité, qui inverse la contrainte, et de la spontanéité qui s'affranchit du devoir. »<sup>9</sup>

<sup>9</sup> CAILLÉ Alain, « Théorie anti-utilitariste de l'action », Ed. La Découverte, 2009.

## 3.2. HYPOTHÈSES DE TRAVAIL

Elles sont au nombre de quatre :

### 3.2.1. HYPOTHÈSE 1

Elle s'inspire de l'école de sociologie dite « de Francfort » qui distingue « [...] trois sphères et trois formes de la constitution de l'identité personnelle et de sa reconnaissance. La première relève de ce que Hegel analysait sous la rubrique de l'amour (en y incluant les relations familiales et l'amitié, bref la sphère de ce que j'appelle la « socialité primaire »), la deuxième du domaine du droit et la troisième de celui de la solidarité déployée au sein de la communauté politique »<sup>10</sup>.

Au niveau pratique, il en résulte que pour tout sujet humain, « [...] l'expérience de l'amour donne ainsi accès à la confiance en soi, l'expérience de la reconnaissance juridique au respect de soi et l'expérience de la solidarité, enfin, à l'estime de soi »<sup>11</sup>. Et comme le soutient toujours Honneth, « [...] à ces trois modes de reconnaissance correspondent trois types de mépris qui, par les réactions qu'ils suscitent chez l'individu, peuvent jouer un rôle dans la naissance des conflits sociaux »<sup>12</sup>.

C'est pourquoi, « [...] justes ou éthiquement recommandables sont les sociétés qui permettent à leurs membres d'accéder à cette triple reconnaissance et d'échapper ainsi aux trois formes du mépris. »<sup>13</sup>

### 3.2.2. HYPOTHÈSE 2

Elle s'inspire de l'analyse sociale de F. Dubet pour lequel on est passé d'une société d'intégration à une société de cohésion. Le modèle d'intégration reposait sur des institutions fortes, des lois universelles et une fonction publique indépendante.

Tandis que le modèle de cohésion s'appuie sur la notion de « benchmarking » permanent caractérisé par une évaluation comparative extrême et une effervescence du court terme.

Ceci se reflète bien dans la notion de « capital social » qui est un terme beaucoup plus économique que sociologique. Cette mutation a, selon nous, des répercussions sur l'évolution de l'enseignement qui a été bouleversé dans la hiérarchisation de ses trois dimensions originellement complémentaires : un rôle de « socialisation secondaire » par l'intégration de valeurs communes, un idéal de formation à l'autonomie et enfin une fonction de marché des qualifications.

Cette dernière semble avoir pris le dessus sur les deux autres. On sait pourtant l'importance de la « socialisation secondaire » dans l'accès à l'estime de soi, fondement indispensable au sujet humain autonome et à la reconnaissance de l'altérité. Car qu'est-ce que l'autonomie, sinon « le pouvoir d'être à l'origine de son action tout en vivant avec les autres. »<sup>14</sup>

### 3.2.3. HYPOTHÈSE 3

La troisième hypothèse consiste à encourager le compagnonnage pour contribuer à une plus grande complémentarité entre l'éducation et l'apprentissage non formels et informels pratiqués par l'association et le monde de l'éducation formelle (enseignement).

<sup>10</sup> CAILLÉ Alain, op. cit.

<sup>11</sup> HONNETH Axel, « La lutte pour la reconnaissance », Ed. Le Cerf, 2004.

<sup>12</sup> HONNETH Axel, op. cit.

<sup>13</sup> CAILLÉ Alain, op. cit.

<sup>14</sup> DUBET François, « Le travail des sociétés », Ed. du Seuil, 2009.

Cette complémentarité n'est en effet pas incongrue si l'on en croit Philippe Chaniel analysant la pensée de John Dewey : « [Celui-ci] souligne que l'école – ou ce qu'il nomme plus généralement l' « éducation formelle » ne constitue que l'une des modalités possibles, propre aux sociétés complexes qui sont les nôtres, de ce processus de transmission qui s'opère dans toute forme d'association humaine. Il faut alors reconnaître dans le processus même de la vie commune un processus éducatif.

Ce processus éducatif diffus s'opère à travers le *give and take* de la communication interhumaine. La « société », ou la vie associée, n'existe en effet pour Dewey que grâce et au travers de ces processus de communication et d'échange. Si les hommes ne vivent en société ou en communauté qu'en vertu de ce qu'ils ont en commun, la communication, à travers les formes d'empathie qu'elle mobilise, est le moyen grâce auquel ils en viennent à partager certaines choses en commun. Ainsi, par l'échange interhumain, non seulement la « société » assure la transmission de ses systèmes de significations spécifiques, donc assure l'expérience sociale du groupe, mais, en même temps, elle élargit et approfondit virtuellement l'expérience de chaque individualité. L'exigence d'intégration sociale ne s'oppose donc pas à celle de l'individuation. Au contraire, selon un processus circulaire et virtuellement vertueux, en assurant les conditions de sa pérennité, la société forme des individualités qui viendront en retour enrichir l'environnement social de nouvelles possibilités. Pour l'exprimer autrement – en clé de don : en se donnant les conditions de sa propre continuité, elle donne à l'individu les conditions de sa propre croissance, forgeant ainsi des individualités aptes à lui offrir, sur le mode du contre-don, une contribution distinctive. L'éducation, comme mode de reconstruction de l'expérience, permet ainsi d'assurer conjointement la croissance de l'expérience individuelle et de l'expérience collective, donc leur continuité. S'instaure grâce à elle une relation d'échange mutuel, une forme de réciprocité entre l'individu et les différentes formes d'association humaine. »<sup>15</sup>

Une coopération pourrait donc s'instituer au sein de laquelle l'éducation non formelle et informelle apporterait ses aspects associatifs pour, notamment, relativiser l'échec scolaire et tempérer la compétition, comme le souhaitait Albert Einstein qui tenait que : « Les excès du système de compétition et de spécialisation prématurée, sous le fallacieux prétexte d'efficacité, assassinent l'esprit, interdisent toute vie culturelle et suppriment même les progrès dans les sciences d'avenir. »

#### 3.2.4. HYPOTHÈSE 4

Notre dernière hypothèse est que l'acte créateur, quel que soit le domaine de l'œuvre ou du projet, est porteur en soi de ferments de lutte :

Contre une transgression bancale en vue de réhabiliter un « processus d'individualisation qui dessine un individu « avec », maître et responsable de ses liens »<sup>16</sup>, c'est-à-dire un individu autonome qui a « le pouvoir de valider le monde dans lequel il vit. »<sup>17</sup>

- Contre la tyrannie de l'idéologie néolibérale, faite d'égoïsme, de compétition, de rivalité, de cupidité, de prédation, de consommation, de marchandisation et de « marchésation ».

En effet, « l'œuvre est l'activité qui correspond à la non-naturalité de l'existence humaine qui n'est pas incrustée dans l'espace et dont la mortalité n'est pas compensée par l'éternel retour cyclique de l'espèce. L'œuvre fournit un monde « artificiel » d'objets, nettement différent de tout milieu naturel. C'est à l'intérieur de ses frontières que se loge chacune des vies individuelles, alors que ce monde lui-

<sup>15</sup> CHANIAL Philippe, « Une foi commune : démocratie, don et éducation chez John Dewey », in Revue du Mauss n°28 - « Penses la crise de l'école – Perspectives anti-utilitariste », Ed. La Découverte, 2007.

<sup>16</sup> de SINGLY François, « Le adonaissants », Ed. Armand Colin, 2006.

<sup>17</sup> de SINGLY François, op. cit.

même est destiné à leur survivre et à les transcender toutes. La condition humaine de l'œuvre est l'appartenance-au-monde. »<sup>18</sup>

De plus, le travail créateur remet à l'ordre du jour l'incertitude dans un monde sécuritaire dominé par la rationalité économique. Ainsi, « c'est l'incertitude sur le cours de l'activité et son résultat qui est la condition de l'invention originale et de l'innovation à plus longue portée. Elle est aussi la condition de la satisfaction prise à créer, en même temps qu'elle est une épreuve à endurer. Car il appartient aux activités faiblement routinières (dont l'invention créatrice des artistes est habituellement présentée comme une incarnation paradigmatique) de réserver des satisfactions proportionnées au degré d'incertitude sur les chances de réussite. Incertaine, l'activité n'est pourtant pas chaotique : si elle était totalement imprévisible, elle serait inorganisable et inévaluable. »<sup>19</sup>

- Contre la négation du social, car ce qui circule entre le Je, le Tu et le Nous, c'est-à-dire les hommes en société, ce sont non seulement des biens, mais surtout des regards, des mots, des paroles, des symboles et... des œuvres.

Ainsi, « vivre ensemble dans le monde : c'est dire essentiellement qu'un monde d'objets se tient entre ceux qui l'ont en commun, comme une table est située entre ceux qui s'assoient autour d'elle ; le monde, comme tout entre-deux, relie et sépare en même temps les hommes. »<sup>20</sup> Le travail créateur est donc essentiel à la consolidation du lien social, en raison même de « l'universalité des modes de communication intersubjective »<sup>21</sup> qui le sous-tend.

En résumé, notre conviction est que l'acte créateur constitue un fait social total dont « le carburant est l'incertitude »<sup>22</sup> et l'objectif final une communication intersubjective qui renforce le lien social.

La volonté de Promo Jeunes, en entourant, stimulant, encourageant et promouvant les jeunes créateurs, est de moduler l'incertitude de l'acte créatif en jouant un rôle de catalyse pour des appariements sélectifs entre eux ainsi qu'entre eux et le public.

Cette catalyse s'effectue en confortant auprès des jeunes l'équilibre de l'échange social qui implique de maîtriser :

- deux modes de comportement individuel : l'initiative et la coopération
- deux modes de confrontation sociale : le conflit et la contrainte.

## 4. ACTIVITÉS 2011

### 4.1. BASKET EN LIBERTÉ

- Aspect théorique : il s'agit d'un tournoi de basket de rue organisé sur différentes communes de Bruxelles, favorisant la rencontre entre jeunes d'âges, origines, quartiers et milieux différents autour d'un intérêt commun pour le sport. L'axe socio-sportif d'animation est complété par des modules de formation à cette animation qui prennent en compte le désœuvrement, la rencontre d'autrui, l'apprentissage des règles et qui sont dédiés aux jeunes et aux encadrants locaux.
- Aspect pratique : quartier par quartier, des jeunes recrutés localement informent et sensibilisent via affiches dans les commerces, maisons de jeunes, clubs sportifs ainsi que par dépôt de flyers dans les boîtes aux lettres.

<sup>18</sup> ARENDT Hannah, « Qu'est-ce que la politique ? », Ed. du Seuil, 1995.

<sup>19</sup> MENER Pierre-Michel, « Le travail créateur – S'accomplir dans l'incertain », Ed. Gallimard, 2009.

<sup>20</sup> ARENDT Hannah, « Condition de l'homme moderne », Ed. Calmann-Lévy, Paris, 1961.

<sup>21</sup> CHANGEUX Jean-Pierre, « Du vrai, de beau, du bien – Une nouvelle approche neuronale », Ed. Odile Jacob, 2008.

<sup>22</sup> MENER Pierre-Michel, op. cit.

L'inscription est gratuite et des équipes mixtes de 3 ou 4 joueurs/joueuses sont ainsi formées selon 3 catégories d'âges (8 à 12 ans – 13 à 16 ans – plus de 17 ans).

Parallèlement des jeunes de l'équipe d'animation s'impliquent dans diverses autres activités destinées au chaland : psychomotricité, tennis de table, jeux d'adresse, jeux de table, stands d'information pour les associations locales... Des formations sont aussi proposées.

---

#### 4.2. FESTYSPORTS

- Aspect théorique : Il consiste en un soutien efficace aux initiatives festives ou sportives locales par le biais d'un accompagnement pédagogique et de la mise à disposition de matériel. Les modules d'apprentissage informel développés dans ce cadre sont destinés à former des leaders positifs aptes à apporter aux jeunes les moyens intellectuels, gestuels, d'animation festive et de gestion d'événements.
- Aspect pratique : PROMO JEUNES démarque systématiquement au travers de contacts entretenus depuis plus de 15 ans auprès du milieu associatif de jeunesse pour être le promoteur d'initiatives citoyennes locales au sein de la Communauté française, ceci à des prix abordables. Parallèlement un transfert informel de compétences est toujours suggéré et souvent réalisé.

---

#### 4.3. AMBASSADE DE PRÉVENTION

- Aspect théorique : Il s'agit d'un projet de collaboration avec la STIB qui consiste pour PROMO JEUNES à promouvoir la convivialité quotidienne et la civilité dans le réseau métro de Bruxelles ainsi qu'en surface dans certains quartiers à problèmes. Le rôle de PROMO JEUNES est d'animer des stands de rencontres itinérants pour les jeunes, ceci dans leur milieu de vie habituel, afin de les informer et les conseiller pour toute problématique qu'ils évoquent spontanément. Ces stands sont animés par des jeunes volontaires ou étudiants qui sont formés par l'équipe d'animation de PROMO JEUNES afin de pouvoir répondre et agir efficacement par rapport à la demande des jeunes. Cette collaboration avec la STIB dure depuis 5 ans. PROMO JEUNES anime/informe de manière itinérante, à raison de 4 heures par jour, 5 jours par semaine tout au long de l'année. A ceci s'ajoute l'organisation par PROMO JEUNES d'une « Journée associative » chaque mois dans une station différente. Ces journées regroupent à chaque fois le milieu associatif local afférent au quartier de la station choisie.
- Aspect pratique : Tout au long de l'année, des jeunes sont formés à aller vers leurs pairs dans une démarche citoyenne qui envisage les problématiques de mobilité, de respect, d'empathie dans l'espace public. Intégrant ainsi l'équipe d'animation, ils se retrouvent par binôme à animer quotidiennement des stands PROMO JEUNES sur le réseau de la STIB où ils provoquent le dialogue et la discussion critique, produisant ainsi du lien social.

---

#### 4.4. ZOOM JEUNES

- Aspect théorique : Au travers d'un concours annuel pour des jeunes de 15 à 30 ans qui présentent un projet collectif ou individuel – ceci sur des thèmes variés : art et culture, citoyenneté, entrepreneuriat, sport et santé, ... - PROMO JEUNES vise à :
  - o Valoriser et offrir une visibilité aux jeunes qui ont du talent, s'investissent, entreprennent et développent des initiatives.
  - o Relayer la parole de ces jeunes.
  - o Favoriser leur mise en réseau.
  - o Soutenir et accompagner individuellement et collectivement le développement de leurs initiatives.



- Fournir aux jeunes des informations ainsi qu'une formation informelle et collective en vue de les soutenir dans le développement de leurs initiatives et/ou talents.

Par année, plus de 100 candidatures collectives et individuelles sont actées et les demandes de formations portent principalement sur la gestion de projets, la mise en place d'un business plan, les modalités de création d'entreprise ou d'asbl, la prise de parole en public, la problématique de la TVA.

- Aspect pratique : Un appel à candidature est lancé d'avril à octobre, via un site Web interactif, les médias, des mailings au monde associatif, aux écoles ainsi que par des contacts personnalisés et délocalisés. Ces derniers se font notamment grâce aux candidats et lauréats de l'année précédente qui vont présenter le concept dont ils deviennent ainsi les ambassadeurs.

#### 4.5. QUI DIT MIEUX ?

- Aspect théorique : Il s'agit ici d'offrir à de jeunes artistes plasticiens (peinture, sculpture, photos, bandes dessinées, images, ...) une vitrine ouverte comprenant l'exposition des œuvres retenues dans un lieu culturel de prestige et leur mise en vente ludique. Le thème proposé pour 2010 était « l'effacement » (Voir iconographie en **annexe 1**). Outre l'animation de l'exposition, PROMO JEUNES se charge également de l'encadrement collectif des jeunes artistes (moins de 30 ans) tout au long de l'année qui suit l'exposition.
- Aspect pratique : Un appel à candidatures similaire à Zoom Jeunes est lancé en ciblant plus particulièrement les académies et les écoles de l'enseignement artistique. Les créations artistiques et stylistiques sont gardées dans un premier temps dans les locaux de PROMO JEUNES où elles sont soumises à une auto-évaluation croisée effectuée collectivement par les créateurs eux-mêmes avant de faire l'objet d'une seconde évaluation critique posée par un jury d'experts. La sélection qui en résulte est alors proposée au grand public auquel on offre une possibilité d'acquisition.

#### 4.6. LE PROJET « J'EN SAIS PLUS, JE CHOISIS »

- Aspect théorique : Ce projet s'adresse, au départ, aux jeunes de l'enseignement secondaire qui souhaitent réfléchir sur leur orientation professionnelle. Il a pour principale ambition de permettre au jeune de prendre un temps de réflexion afin d'en savoir plus sur lui-même, sur ses valeurs et ses aspirations professionnelles. En 2009, il a été élargi à l'enseignement supérieur, ceci à la demande de jeunes étudiants se sentant discriminés pour l'une ou l'autre raison ou encore en déficit d'estime de soi. Ce projet se déroule en 3 grandes phases successives : connaissance de soi, recherche documentaire sur les métiers, rencontre avec le(s) professionnel(s). Le projet « J'en sais plus, je choisis » permet ainsi au jeune de réfléchir sur ce qu'il est, ce qu'il sait faire, sur ce qu'il veut apprendre ou devenir...Il offre aux jeunes une meilleure connaissance d'eux-mêmes, des milieux professionnels et des systèmes de formation. Ils pourront ainsi mieux s'investir dans leur scolarité et opérer des choix professionnels réfléchis.
- Aspect pratique : de nombreux jeunes âgés de 15 à 25 ans expriment spontanément, soit auprès des permanents de PROMO JEUNES, soit à l'occasion des différentes activités de PROMO JEUNES, des soucis concernant leur scolarité et plus particulièrement leur orientation scolaire. Des entretiens individuels et collectifs sont alors initiés par l'équipe de PROMO JEUNES. Avec l'aide de l'équipe et d'un coach professionnel sensibilisé à la problématique de l'orientation scolaire, le jeune mène une réflexion sur sa personnalité, sur ses valeurs et ses compétences. Le coaching va lui permettre de poser un regard objectif sur lui-même, de déceler ses forces et ses faiblesses.

S'ensuivent une recherche documentaire sur les métiers ainsi que des rencontres avec des professionnels. Les objectifs généraux du projet peuvent se résumer ainsi :

- Permettre au jeune de mieux se connaître (connaissance de soi, de ses compétences, de ses ressources inexplorées...)
- Rendre le jeune acteur de son devenir en le stimulant et en mobilisant ses compétences
- Susciter la rencontre entre jeunes de milieux culturels et sociaux divers : faciliter la mixité sociale et culturelle
- Faire acquérir au jeune de nouvelles compétences : rechercher et exploiter l'information, développer son autonomie, ...
- Améliorer l'image de soi du jeune à travers les nombreux échanges avec différents acteurs du projet (équipe PROMO JEUNES, coach, les professionnels, les autres jeunes,...)
- Permettre au jeune d'opérer un choix réfléchi dans son orientation scolaire : affermissement ou remise en question du jeune par rapport à son projet de formation.
- Faire émerger chez les jeunes filles, souvent cantonnées dans certains secteurs professionnels, de nouvelles ambitions
- Susciter une passion ou faire naître des vocations

Tandis que les objectifs opérationnels sont les suivants :

- Offrir aux jeunes des outils afin de susciter une réflexion sur l'avenir professionnel et faciliter la projection des jeunes dans cet avenir
- Faire découvrir et appréhender la réalité socioprofessionnelle d'un métier en favorisant la rencontre des jeunes avec des professionnels sur leur lieu de travail
- A travers ces rencontres et cette « expérience du réel », permettre aux jeunes de confronter leurs représentations aux réalités de terrain d'une profession
- Faire émerger chez certains jeunes, parfois culturellement cantonnés dans certains secteurs professionnels, de nouvelles ambitions par la découverte de nouveaux secteurs et la prise de conscience de leurs capacités

Et enfin, les effets corollaires attendus du projet sont :

- Une meilleure connaissance mutuelle des étudiants et professionnels, levant nombre d'idées préconçues et ayant comme effet une diminution de la discrimination à l'embauche
- Un accès favorisé des jeunes d'origines et milieux défavorisés à des secteurs d'activité diversifiés
- Un rapprochement interculturel et une mixité sociale accrues.

#### 4.7. « CAMPAGNE PÉDAGOGIQUE DE SENSIBILISATION À UNE MOBILITÉ CITOYENNE ET D' ACTIONS POUR UN MEILLEUR USAGE DES TRANSPORTS PUBLICS »

- Aspect théorique : PROMO JEUNES est le porteur d'une campagne de sensibilisation dont les objectifs seraient les suivants :
  - Sensibiliser 675 élèves (+/- 40 classes) aux enjeux de la mobilité liés à l'environnement et la citoyenneté
  - Favoriser l'usage des transports en commun en adoptant des comportements adéquats et prévenir le vandalisme ;
  - Améliorer la connaissance des élèves sur la gestion des transports publics grâce à des interventions de terrain (en classe, sur le réseau de la STIB, au dépôt de Haren, Delta, autres...);

- Mettre en pratique ces enseignements par la réalisation d'un concours axé sur la résolution d'énigmes liées au réseau STIB et concrétisée dans une journée découverte « rallye ».
- Aspect pratique : La campagne menée par PROMO JEUNES s'appuie sur la création d'un site Web interactif, l'élaboration d'un dossier pédagogique ainsi que la réalisation d'une valisette informative.

Ces outils sont employés pour effectuer des animations en classe ainsi que pour la formation de jeunes « parrains » parmi le personnel des transports en commun.

## 5. PERSPECTIVES

Si l'année 2010 avait été une année de consolidation des activités de PROMO JEUNES pour les jeunes, 2011 a vu le développement d'un programme global de jeunesse dans un esprit de mise en commun et de partage des actions avec les jeunes.

A l'avenir, l'accent sera mis sur une participation active des jeunes aux projets sous-tendue par une volonté d'implication encore plus grande de leur part.

Cette implication sera facilitée par la présence désormais massive de jeunes au sein des instances dirigeantes de l'association : membres effectifs de l'assemblée générale et administrateurs.

Le programme global d'activités récurrentes (« Basket en Liberté », « Festysports », « Ambassades de prévention et journées associatives », « Zoom Jeunes », « Qui Dit Mieux ? », « J'en sais plus, je choisis ») ne devrait pas changer sur le fond mais bien sur la forme, en stimulant l'interactivité des publics cibles. Une attention particulière sera réservée à une plus grande décentralisation d'actions parfois trop ciblées sur la population de la Région bruxelloise.

## 6. CONCLUSION

PROMO JEUNES centre ses activités sur un public cible de jeunes dits « inorganisés » qu'il convient de fédérer autour de projets citoyens.

La période 2012-2013 sera consacrée à articuler les activités récurrentes et nouvelles autour des jeunes qui devront les endosser (pour les jeunes), les conceptualiser (avec les jeunes) et les mettre en œuvre (par les jeunes). Tel est le canevas dialectique que propose PROMO JEUNES dans un esprit de service de jeunesse.

L'équipe de PROMO JEUNES asbl  
02 juin 2012